

Déclaration intersyndicale

Formation spécialisée 21 du 16/10/23

Un enseignant, Dominique Bernard, a été assassiné devant le lycée Gambetta-Carnot d'Arras où il travaillait. Trois autres personnels de l'établissement ont également été blessés dans cet attentat qui intervient presque trois ans, jour pour jour, après l'assassinat de Samuel Paty.

Nos organisations syndicales s'associent à la douleur des proches des victimes et à celle de toute la communauté éducative.

Il faudra plus que des mots pour que les personnels exercent leur métier sereinement, il faudra des actes politiques. L'état de l'École publique en dit long dans ce genre de situation : le ministre continue de faire porter la responsabilité sur les personnels toujours moins nombreux, toujours moins reconnus, toujours moins considérés, la mise en œuvre de consignes inapplicables sans moyens dédiés. Après le placement du pays en niveau d'alerte « Urgence attentat », il ne suffit pas d'appeler les administrations et les établissements publics à la vigilance. Il faut assurer la protection indispensable aux agents publics dans l'exercice de leurs missions, quelles qu'elles soient. Leur engagement au service de toutes et tous, partout l'exige.

Dans notre département, le constat est édifiant : il manque des assistances sociales, il manque des infirmières, il manque des médecins scolaires, il manque des psy-EN, il manque des AED, il manque des AESH, il manque des enseignants, il manque des personnels administratifs et il n'y a toujours pas de psychologues du travail.

Pour que de tels événements ne se reproduisent pas et pour que l'école publique reste une enceinte protégée, il faut les postes statutaires nécessaires exigés par les personnels et les organisations syndicales et l'arrêt immédiat de leur suppression. C'est de la responsabilité du ministre.